

17 juin 2022

(22-4733)

Page: 1/3

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**MODÈLE DE CERTIFICAT DU FABRICANT DE
PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES
POUR LA TÜRKIYE**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LA TÜRKIYE

Le document ci-après, reçu le 17 juin 2022, est distribué à la demande de la délégation de la Türkiye.

1. La procédure d'autorisation des produits phytopharmaceutiques est menée conformément aux procédures et principes spécifiés dans la Loi n° 5996 sur les services vétérinaires, les affaires phytosanitaires, les produits pour l'alimentation humaine et les produits pour l'alimentation animale et dans le Règlement régissant l'autorisation des produits phytopharmaceutiques et leur mise sur le marché.
2. À cet égard, l'un des documents visés par les demandes de licences pour produits phytopharmaceutiques présentées au Ministère de l'agriculture et des forêts est le "Certificat du fabricant" ("Manufacturer Certificate").
3. Le "Certificat du fabricant" doit être approuvé ou apostillé par le Bureau de représentation de la République turque dans le pays concerné et mentionner la substance active, la teneur en substance active et la formulation obtenue auprès de l'institution habilitée qui délivre le permis de production, en indiquant que le producteur est le fabricant du produit phytopharmaceutique en question à l'adresse spécifiée.
4. Le but visé de la sorte consiste à uniformiser les dossiers/demandes présentés et à évaluer les demandes d'autorisation avec plus d'exactitude sur la base des renseignements à obtenir auprès des pays concernés.
5. Dans ce cadre, pour les produits phytopharmaceutiques importés:
 - a. le modèle joint en annexe que nous définissons comme étant le "Certificat du fabricant", qui contient des renseignements sur la production, dans l'installation concernée, des produits destinés à l'exportation ou fabriqués à l'intérieur des frontières du pays mais non considérés comme étant des produits phytopharmaceutiques dans ce pays ou des produits autorisés dans leur pays et exportés en même temps, sera délivré et approuvé par votre pays (institution habilitée);
 - b. un document nouveau/mis à jour doit être présenté au Ministère de l'agriculture et des forêts dans les trois mois à compter de la date d'expiration des certificats de producteur dont la durée de validité est expirée. Dans les cas où les certificats de producteur ne sont pas renouvelés dans le délai spécifié, la licence de produit est annulée.
6. Afin d'assurer la fluidité du commerce international, nous invitons nos partenaires commerciaux à fournir les renseignements susmentionnés dans le cadre du commerce des produits phytopharmaceutiques avec votre pays.

Point d'information SPS de la Türkiye
Ministère de l'agriculture et des forêts
Direction générale de l'alimentation et du contrôle
Universiteler Mah. Dumlupinar Bulvari, n° 161 06800, Cankaya Ankara
Tél.: +(90 312) 258 7610
Courrier électronique: sps@tarimorman.gov.tr
Site Web: <https://www.tarimorman.gov.tr>

**TEMPLATE OF PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE
MANUFACTURER CERTIFICATE FOR TÜRKIYE***

MANUFACTURER CERTIFICATE

The Place of Manufacture/Factory name and title:

The Place of Manufacture/Factory address:

Authorization number of Factory:

Authorization date of Factory:

The validity period of the manufacturing date:

Product trade name:

Formulation of the product:

Name and proportion of active substance produced:

Group of produit phytopharmaceutique manufactured:

(For example: Pesticide (= insecticide, fungicide, herbicide, acaricide, nematocide, molluscicide, rodenticide), pheromone-trap, plant growth regulator, plant activator, biological control agent, insect attractants, insect growth regulators (IGR), insect repellents, Antifeedants, Micro-biological agent, Bio-pesticide, Extracts or oils of plants origin ... etc.)

Reason for manufacturing:

(For Only Export/ It is licensed in the country and also manufactured for export purposes / Manufacturing that is not subject to permission in the country but for export purposes.)

The authorization institution of manufacturing:

Official website address where product information can be accessed:

Authorized Person contact information and e-mail address:

I confirm that the factory named, located at the address of, is authorized to manufacture the product named foryears/months until

signature/e-signature

Authorized Person Name-Surname

Institution Stamp / Approval date

* En anglais seulement.